

Association des chefs pompiers du Nouveau-Brunswick
AGA 2023
28 mai 2023

Président : Scott Poupart

Ouverture de la réunion à 9 h

Fredericton Inn, Fredericton, N.-B.

Présences : Scott Poupart, Dave McKinley, Justin McGuigan, Lynne Gallant-Valley, Mike Lewis, Charles Kavanaugh, Mike Walton, Harry Farrell, Dwayne Stephenson, Serge Gallant, Roger Pitre, Kevin Theriault, Brian Scott Worden, Tim Corbin, Jody Price, Denis Roberge, Charles MacNeil, Derrick Fillmore

La réunion est ouverte à 9h06.

Présentations générales

Les membres sont informés que le premier vice-président, Dave McKinley, quittera ses fonctions. Justin McGuigan, deuxième vice-président, passera au poste de premier vice-président. L'assemblée est ouverte aux nominations. Mike Walton propose la candidature du chef Charlie Chaisson, du service d'incendie de Saint-Léonard. Il n'était pas présent, et les statuts de l'ACPNB stipulent qu'une personne doit être présente pour accepter la nomination. Une autre nomination, celle du chef Roger Pitre, du service d'incendie de Rogersville, est proposée par Serge Gallant. La nomination est appuyée par Harry Farrell. Les nominations sont terminées, il n'y a pas d'autres nominations de l'assemblée. Le chef Roger Pitre accepte la nomination au poste de 2e vice-président.

Examen de l'ordre du jour - Motion d'acceptation présentée par Harry Farrell et appuyée par Dwayne Stephenson.

Rapport du président - Scott Poupart

Le président a reconnu le soutien de l'Association canadienne des chefs pompiers (ACCP), du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB), du Bureau du BPI, de l'Association des chefs pompiers des Maritimes (ACPM) et des médias provinciaux. Il a déclaré que des progrès ont été réalisés dans plusieurs domaines clés qui étaient en cours depuis des années.

Il y aura un financement accru pour les terrains de formation du CCNB à Miramichi. Cela permettra à notre comité d'atelier de développer davantage le site. Le défi consistera à soutenir les améliorations et la croissance du site grâce à d'autres projets, tels qu'un approvisionnement en eau plus robuste et permanent et une mise à niveau des appareils et de l'équipement.

Nous continuons à avoir un dialogue ouvert avec les ministres du gouvernement. La semaine dernière, nous avons rencontré le ministre de la Sécurité publique (M. Kris Austin), le ministre des Gouvernements locaux (M. Daniel Allain), le ministre de l'Éducation postsecondaire (M. Trevor Holder) et le ministre des Ressources

naturelles et du Développement énergétique (M. Mike Holland) pour les remercier de leur soutien continu aux priorités de l'ACPNB et pour mettre en lumière certaines de nos priorités les plus importantes, comme la couverture présumée du cancer pour les pompiers et l'impact de la réforme de la gouvernance sur les services d'incendie provinciaux. Cette approche a été lancée il y a plusieurs années et nous a permis de communiquer directement avec les principaux dirigeants politiques qui ont une responsabilité directe ou indirecte à l'égard des services d'incendie du Nouveau-Brunswick.

L'autre facteur clé qui permet à notre association d'obtenir le soutien du gouvernement est la solidité des relations que nous entretenons avec le BPI en particulier et le ministère de la Sécurité publique en général. En entretenant un dialogue permanent avec ces groupes, nous avons été en mesure de fournir des commentaires directs et francs sur les questions relatives aux services d'incendie du Nouveau-Brunswick.

Nous avons lancé un nouveau site web. Veuillez à vérifier les coordonnées de votre département. Si elles doivent être mises à jour, envoyez un courriel à Lynne avec les nouvelles informations. L'association travaille à l'élaboration d'un plan sur 5 à 10 ans.

Les présidents d'association sont activement impliqués dans la fourniture de conseils à votre exécutif et ils représentent très bien les intérêts de leurs associations. Il convient de noter, comme nous l'avons déjà fait à maintes reprises, que votre association et votre président d'association sont vos partenaires. Votre association et le président de votre association sont votre canal d'information vers et depuis l'ACPNB. Si vous n'êtes pas actif au sein de votre association, vous ne serez pas au courant des problèmes et des travaux qui y sont consacrés, dont certains peuvent présenter un intérêt majeur pour votre département.

Je m'en voudrais de ne pas souligner que l'atelier d'automne continue d'être l'une des principales activités de formation au Canada atlantique. Félicitations et merci à notre comité de formation, au CCNB de Miramichi, au BPI et au ministère des Gouvernements locaux (pour n'en nommer que quelques-uns) pour leurs efforts collectifs et leur soutien financier continu.

Travaux à effectuer

Bien que nous connaissions un certain succès, il reste encore beaucoup à faire.

Département du gouvernement local

1. Soutenir le BPI dans son initiative de révision de la loi sur la prévention des incendies en vue d'établir des normes minimales.
2. Maintenir le soutien financier de notre atelier annuel.
3. Reconnaître les impacts de la réforme de la gouvernance locale sur les services d'incendie et suspendre ou arrêter les processus qui ont un impact négatif sur les services d'incendie actuels jusqu'à ce qu'une meilleure solution soit trouvée.

Éducation postsecondaire, Formation et Travail

1. Législation sur la présomption de cancer, augmentation du nombre de cancers couverts, rationalisation du traitement des demandes grâce à la désignation d'un membre du personnel chargé de juger les demandes des pompiers.
2. Poursuivre le soutien à l'atelier

Département de la sécurité publique

1. Réforme de la gouvernance locale
2. Répartition régionale des services d'incendie - Public Safety Answering Point (CPASP)
3. Téléchargement d'Ambulance Nouveau-Brunswick (ANB).

Département des ressources naturelles et du développement de l'énergie (RNDE)

1. Ouverture de la loi et intervention du RNDE pour tous les incendies de forêt, comme pour les frontières extérieures des villes.
2. Tarifs

Le président a remercié l'exécutif pour son soutien et ses conseils. Il rappelle également aux membres qu'ils doivent se sentir libres de discuter de tout sujet de préoccupation qu'ils pourraient avoir concernant notre association, car il est toujours à la disposition des membres.

Il est proposé d'accepter le rapport, avec l'appui de Mike Walton.

Rapports de l'ACCP - Dave McKinley

Les réunions sont mensuelles ; la dernière réunion a eu lieu le 17 mai. Les points abordés lors de ces réunions sont les suivants :

- Grand recensement canadien des incendies
- Prolongation de la durée de vie des bouteilles des appareils respiratoires autonomes (ARA)
- Relations avec le gouvernement, y compris les demandes de budget
- Législation sur le cancer, dépistage du cancer
- Crédit d'impôt pour les pompiers volontaires
- Interface avec les zones sauvages
- Formation de sensibilisation à la santé mentale
- Gicleurs
- Subventions de l'ACCP provenant de Bell Let's Talk, Duracell et CASA
- Stratégies à large bande
- Produits chimiques sensibles dans les tenues de combat
- Semaine de la préparation aux situations d'urgence

La semaine des relations gouvernementales a eu lieu la deuxième semaine de septembre. Les membres de l'ACCP, dont six du N.-B., ont été répartis en équipes pour rencontrer les députés, ministres, sous-ministres et sénateurs du gouvernement. Nous avons discuté des priorités de l'ACCP et de la façon dont elles pourraient être abordées au moment du budget.

Les résultats du recensement des pompiers de l'an dernier nous ont donné un énorme coup de pouce grâce à l'intérêt des médias, ce qui a rapidement attiré l'attention des représentants élus. La demande de recensement pour 2023 est maintenant lancée, et il est impératif que nous obtenions la plus grande participation possible. L'année dernière, le taux de participation au Nouveau-Brunswick était d'environ 35 %, mais nous pouvons faire beaucoup mieux. Nous avons besoin que les présidents d'association poussent leurs membres à remplir le sondage, pour le bien des sapeurs-pompiers.

Le projet de loi C-244 sur le cancer des pompiers a été adopté. Elle comprend le cadre national pour la prévention et le traitement des cancers liés à la lutte contre les incendies. Il encourage la recherche et la collecte de données, ainsi que le partage des données. Il établit des normes nationales pour reconnaître les cancers liés à la lutte contre les incendies comme des maladies professionnelles. Elle demande également qu'un mois soit déclaré Mois national de sensibilisation au cancer des pompiers.

Au cours des tables rondes, j'ai tenu le groupe informé de la réforme gouvernementale en cours dans la province.

RAPPORTS DES COMITÉS

Comité des finances et de la collecte de fonds - Mike Walton

À ce jour, nous disposons de 169 744,24 \$ en banque. La fin de l'année 2022 est terminée. Les investissements à Valley Wealth sont sûrs mais ne rapportent pas d'argent pour le moment. Fenety a collecté 23 329,15 \$ pour la campagne 2023 qui a débuté fin mars. La campagne 2022 a permis de récolter 63 137,44 \$. Nous avons reçu une subvention de 163 690 \$ cette année et acheté 3 remorques de prévention des incendies pour un coût de 150 000 \$. Nous avons également reçu 25 000 \$ pour des améliorations sur le site de formation du CCNB. Mike propose d'accepter le rapport, appuyé par Charle MacNeil.

Conseil de certification des pompiers – Jody Price

Nous avons acheté une remorque avec l'aide du BPI pour stocker notre équipement HAZMAT et le transporter dans la province. La recertification de l'Association internationale de formation des pompiers (AIFP) est terminée. Nous devons nous occuper de notre Pro Board et de l'International Fire Service Accreditation Congress (IFSAC). Nous envisageons quelques changements de politique pour que les choses se fassent un peu plus rapidement et plus facilement. Par ailleurs, nous venons de rappeler qu'il est important de maintenir notre cours de Pompier 1 du CCNB. De nombreux volontaires ne peuvent ou ne veulent pas consacrer le temps nécessaire à l'obtention du sceau d'or. Nous avons beaucoup de chance d'avoir ces options. Proposition d'accepter le rapport, appuyée par Charles Kavanaugh.

Comité de la formation et des ateliers – Jody Price & Serge Gallant

L'atelier aura lieu les 8 et 9 septembre 2023. Si vous n'y avez jamais participé, profitez-en. Réservez votre chambre d'hôtel à l'avance et envoyez quelqu'un. Il s'agit d'une formation de premier ordre. Le formulaire sera bientôt en ligne. Si vous avez une idée de formation, faites-le-nous savoir. Nous voulons des nouvelles idées. Les premiers arrivés seront les premiers servis ; les places se remplissent rapidement.

Comité des prix – Kevin Theriault –

Nous vous rappelons qu'il y a plusieurs prix à décerner ; n'oubliez pas de nommer des membres. De nouveaux membres sont nécessaires pour ce comité. Quentin McGrath s'est proposé et siègera dans ce comité.

Prévention des incendies – Derrick Fillmore

L'Association des agents de prévention des incendies du Nouveau-Brunswick (AAPIENB) a changé de nom pour devenir l'Association des agents de prévention des incendies et des éducateurs du Nouveau-Brunswick (AAPIENB). Des élections pour le président et le deuxième vice-président ont eu lieu. Nous essayons d'augmenter le nombre de membres. Nous avons actuellement 52 membres sur 167. Nous enverrons notre facture d'adhésion par la poste cette année. Nous cherchons à mettre à jour notre site Internet. Notre séminaire a eu lieu en avril ; le nombre de participants a baissé. Nous menons un sondage pour voir ce que l'AAPIENB peut faire différemment pour attirer des membres.

Comité des nominations et des rapports des comités - Kevin Theriault

Pas de rapport

Comité de la convention et des jeux – Serge Gallant & Harry Farrell

Nous avons 4 équipes, et elles seront dans le stationnement arrière. Nous recherchons des membres pour le comité.

Comité des plaques d'immatriculation – Lynne Gallant-Valley

Nous vous rappelons de mettre à jour votre liste de membres chaque fois qu'un pompier quitte le service ou s'y joint. Cela permettra de réduire les problèmes lorsqu'ils passeront à Services Nouveau-Brunswick (SNB) pour obtenir leurs plaques d'immatriculation. S'ils ne figurent pas sur la liste, leur demande sera refusée. S'ils figurent sur la liste, ils obtiendront leurs plaques. Par conséquent, lorsque des membres quittent votre service ou

deviennent des volontaires inactifs, veuillez retirer leur nom de la liste des plaques d'immatriculation des pompiers. Veuillez également à ce qu'ils soient enregistrés sous le même nom que celui qui figure sur leur permis de conduire, c'est-à-dire Robert et non Bob. Assurez-vous que leur adresse est la même. Vous pouvez me demander votre liste à tout moment à l'adresse nbafc.ca@gmail.com.

Association des chefs de pompiers des Maritimes – Charles Kavanaugh

Le président de l'ACPM, Vince Mackenzie, est avec nous cette fin de semaine. Notre conférence aura lieu du 7 au 9 juillet à Halifax. Nous envisageons d'offrir une tournée de formation. Nous enverrons des représentants à la semaine des relations gouvernementales à Ottawa. Si votre département peut se le permettre, ce sera très instructif.

Comité des chefs permanents – Jody Price

Nous nous sommes réunis vendredi dernier, le 26 mai. Nous avons notamment abordé la question de l'intervention du ministère des ressources naturelles et du développement de l'énergie (RNDE) à l'intérieur des frontières municipales et celle de l'inclusion des villes dans la loi sur les incendies de forêt. Cependant, les villes ne sont pas incluses, et nous travaillons donc sur ces questions.

MFSR et répartition : Les chefs de pompiers aimeraient que l'ACPNB et le BPI demandent à la province d'étudier le modèle de répartition des pompiers de la Nouvelle-Écosse. Nous n'avons pas ce modèle au Nouveau-Brunswick et celui de la Nouvelle-Écosse comporte cinq ou six niveaux différents. La question des limites municipales a également été abordée.

Justin McGuigan mentionne qu'il a assisté à une réunion provinciale et qu'Ambulance N.-B. s'est montrée intéressée à résoudre ses problèmes avec les services d'incendie.

Comité des chefs bénévoles - Tim Corbin

La dernière réunion a eu lieu fin février à Miramichi. Onze personnes étaient présentes, dont cinq membres du conseil ou des membres. Nous avons reçu une question demandant que Pompier 1 soit transféré en ligne. Lors de la discussion avec le conseil à ce moment-là, on s'est inquiété que la qualité de la formation passe à un niveau inférieur. La réforme a également fait l'objet de discussions. Nous allons envoyer un sondage à nos membres pour savoir à quelle fréquence ils souhaitent se réunir.

Chefs des pompiers industriels – Brian Worden

Nous nous sommes réunis le vendredi 26 mai dernier. La participation a été bonne. Nous envisageons de développer nos comptes de médias sociaux. L'atelier du service d'incendie de Point Lepreau est prévu pour le 24 juin et est ouvert à tous les membres de l'industrie. Il pourrait y avoir des places disponibles si d'autres personnes sont intéressées. Nous travaillons avec l'ACPNB pour que les pompiers industriels soient reconnus dans le cadre de la législation sur le cancer. Nous allons commencer à faire des rapports dans le Système de rapport d'incidents d'incendie (SRII).

Next-Generation 9-1-1 (NG9-1-1) – Justin McGuigan

Les communications radio ont connu de nombreux développements, tant au niveau de la technologie que de la manière dont nous les utilisons. Au cours des dernières années, de grands progrès ont été réalisés, mais quelques obstacles subsistent en ce qui concerne le dispatching. Votre exécutif a travaillé d'arrache-pied avec Justice et sécurité publique (JPS) et avec divers centres de réception des appels de sécurité publique (CPASP) pour résoudre les problèmes.

La région du Codiak a été la dernière à rejoindre le conseil ; elle est en train de le faire. Il y a encore des défis à relever dans cette région. Si vous ne savez pas ce que signifie NG9-1-11, le Conseil de la radiodiffusion et des

télécommunications canadiennes (CRTC) a imposé à toutes les provinces du Canada une toute nouvelle norme ou spécification pour le service 9-1-1 d'un océan à l'autre. Cette norme entrera en vigueur dans les premiers mois de 2025. L'exécutif est donc impliqué dans la création de ce nouveau système conformément à ces spécifications.

DIRECTEURS D'ASSOCIATION

BPI - Mike Lewis

Accélération de la mise en place de la réglementation sur le service minimum, d'abord sous forme de "meilleures pratiques".

Le BPI envisage d'introduire des règlements en vertu de la Loi sur la prévention des incendies qui fixeraient certains minimums à respecter par les municipalités en ce qui concerne leur service d'incendie. Nous considérons la politique de lutte contre l'incendie du district de services locaux (DSL) comme un point de départ, avec des exigences supplémentaires concernant les niveaux de classement du Service d'inspection des assureurs incendie (SIAI), l'âge maximum des appareils pour la première ligne, etc.

Période de consultation

Deux sondages ont été distribués aux comptables en chef (CEC), aux maires et aux chefs de pompiers. Nous cherchons à obtenir un retour d'information sur les priorités en matière de réglementation du service minimum.

Prix et prestation de services

Les principales motivations sont de responsabiliser les gouvernements locaux pour qu'ils s'assurent que leur communauté dispose d'un service d'incendie fort et bien équipé et que les taux d'assurance incendie restent par conséquent abordables pour les contribuables. Le plan actuel est de fournir rapidement de "meilleures pratiques", avec des amendements législatifs à suivre.

Projet de base de données nationale sur les incendies (BDNI)

Le BPI passe en revue tous les décès et blessures dus à des incendies survenus entre 2010 et aujourd'hui afin d'identifier les facteurs secondaires. Ces facteurs secondaires sont des éléments qui peuvent ne pas être directement liés à la cause ou à l'origine de l'incendie, mais qui ont néanmoins contribué à son déclenchement, à sa poursuite, aux blessures ou aux décès. L'idée est de dégager des tendances afin de mieux cibler la prévention en identifiant les groupes à haut risque.

Campagne sur les détecteurs de fumée

Cet automne, BPI mettra 2 500 détecteurs de fumée à la disposition des services d'incendie. Ces derniers pourront demander à recevoir des détecteurs de fumée gratuits en fonction des zones hautement prioritaires. Un formulaire de demande suivra, et le programme sera lancé pendant la Semaine de prévention des incendies (SPI) 2023.

Portail des enquêtes sur les incendies

Le SRII est désormais doté d'une fonctionnalité supplémentaire - les enquêteurs d'incendie (municipaux et provinciaux) disposent désormais d'un portail dédié pour saisir les rapports d'enquête sur les incendies dans le SRII. Cela nous permettra (pour la première fois) de suivre les rapports d'enquête sur les incendies à l'échelle provinciale, d'interroger les données soumises et de suivre les facteurs contributifs. Toutes les municipalités devront utiliser ce système d'ici le 1er juin 2023.

Réglementation sur les gicleurs

La réglementation sur les gicleurs sera introduite pour les concepteurs/installateurs au printemps 2023. Nous cherchons un recours contre les installateurs de mauvaise qualité dont les défauts causent des centaines, des

milliers ou des millions de dollars de dégâts. À l'heure actuelle, il n'existe aucun moyen d'empêcher un installateur de continuer à travailler. Nous proposons un système de licence où l'inspecteur des incendies peut suspendre ou retirer la licence d'un installateur de gicleurs en cas de travail de mauvaise qualité. **Il n'y aura pas d'exigences supplémentaires pour obtenir cette licence si vous êtes déjà installateur de gicleurs (métier désigné). L'objectif est uniquement de nous donner un outil pour suspendre une licence en cas de travail défectueux.**

Manuel des chefs de pompiers

Parallèlement à notre proposition de cours de leadership, nous envisageons de créer un manuel des chefs de pompiers afin de fournir des conseils sur tous les sujets imaginables concernant les chefs de pompiers du N.-B. Ce document est destiné à servir de référence à tout service ou officier de pompiers. Il s'agit d'un document de référence pour tout service d'incendie ou officier. Nous visons la fin de l'année 2023.

Sécurité des scènes

Si l'ACPNB vote en faveur de la prise en charge de la sécurité des lieux par le BPI, nous offrirons des contrats occasionnels " au besoin " aux candidats aptes à assurer la sécurité des lieux d'incendie dans l'ensemble de la province. Les candidats seront contactés lorsque la sécurité des lieux doit être maintenue et seront rémunérés environ 26 \$ de l'heure, plus le kilométrage, les frais accessoires et une indemnité horaire pour l'utilisation de la voiture. Un formulaire de demande suivra, mais n'hésitez pas à contacter votre enquêteur régional sur les incendies (ERI) si vous avez des questions.

Service d'incendie 101

BPI organise à la mi-mai une série de webinaires à l'intention des maires/conseillers/CEC intitulée Service d'incendie 101. Cette série vise à fournir des informations de base sur les services d'incendie et leur fonctionnement. L'objectif est de désamorcer les tensions entre les nouvelles municipalités et les services d'incendie et de fournir des informations de base aux responsables municipaux.

Formation des pompiers provinciaux

Le BPI a presque doublé son budget pour la formation des pompiers financée par la province. Le BPI travaille avec les animateurs du programme Force et conditionnement tactique (FCT) et les représentants de la formation associés (RFA) pour finaliser la façon dont il sera utilisé.

Personnel supplémentaire du BPI et K9

Le BPI a demandé et obtenu deux nouveaux ERI (à Charlotte County/Saint John et Campbellton/Bathurst/Péninsule acadienne), un nouvel examinateur de plans de gicleurs à Fredericton et un nouveau coordonnateur de la formation des services d'incendie basé à Miramichi, qui se concentre principalement sur le fonctionnement de l'unité mobile de brûlage (UMB). Le BPI s'est également doté d'un nouveau K9.

Bande-annonce de l'enquête sur l'incendie

BPI dispose désormais d'une remorque pour les enquêtes sur les incendies majeurs. L'objectif est de l'utiliser pour les enquêtes plus importantes (décès, journées multiples, grands incidents industriels) afin de stocker du matériel et de fournir un espace chauffé pour se réchauffer, ainsi que de l'utiliser comme moyen de dissuasion dans les endroits où la probabilité d'incidents est élevée.

Programme de formation initiale d'inspecteur des pompiers/inspecteur des bâtiments

Le BPI et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) envisagent un programme de formation préalable (à temps plein, d'une durée de six mois) pour les futurs inspecteurs des incendies et des bâtiments, qui comprendrait les certifications Inspecteur 1 et 2 et les niveaux 1 et 2 de l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick (AOCNB).

CCNB – Serge Gallant

La 7e édition a été diffusée. Nous recevons de bons commentaires à son sujet. Nous allons passer à la mise en place de l'UMB dans toute la province d'ici la fin de l'automne. Nous enverrons un calendrier, si vous avez des problèmes avec l'horaire de votre association, n'hésitez pas à nous en faire part.

Gouvernement local - Ivan Corbett - pas de rapport.

RNDE – Tony Cole Pas de rapport.

Conseil autochtone Pas de rapport.

AFFAIRES NOUVELLES

Nous travaillons actuellement à la recherche d'un lieu pour la convention de 2024. Nous vous tiendrons au courant. Nous enverrons un Sondage aux participants pour recueillir leurs commentaires.

Nous avons fixé les rotations de l'unité mobile des brûlés (UMB). Elles peuvent être modifiées si nécessaire. Chaque association disposera d'une unité mobile pendant environ 10 jours répartis sur deux week-ends.

Les participants ont posé des questions.

Le chef Boyle a parlé de son chef exécutif des pompiers (CEP) - attachement

Une table ronde a eu lieu, animée par Jody Price et Vince Mackenzie.

Parmi les sujets abordés, citons le mentorat dans les services d'incendie, le recrutement des nouveaux arrivants, la santé mentale et la reconnaissance.

La réunion en salle a été levée à 12h03.

Les jeux des pompiers ont commencé à 13 heures dans le stationnement arrière.

Copies scannées à joindre pour l'ACCP et CEP

À propos du CAFC



Fondée en 1909, l'Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP) est une organisation indépendante à but non lucratif organisation avec une adhésion volontaire représentant environ 3 500 services d'incendie à travers Canada. CAFC a été constituée en 1965 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et son siège social à Ottawa, Canada.

La mission du CAFC est de promouvoir des services d'incendie et d'urgence sûrs, efficaces et durables partout au Canada.

La vision du CAFC est de voir les chefs de file de la gestion des incendies et des urgences du Canada unis au service de la santé et de la sécurité publiques.

Le CAFC représente les trois principaux types de services d'incendie au Canada : à temps plein, bénévoles et mixtes.

La gouvernance du CAFC comprend un conseil consultatif national composé d'associations provinciales et territoriales de chefs de pompiers ainsi que :

- Conseil canadien des commissaires et commissaires des incendies
- Association des pompiers autochtones du Canada
- Ministère de la Défense nationale
- Association canadienne des pompiers volontaires
- Chefs du métro canadien
- Fondation canadienne des pompiers morts en service

Le CAFC apprécie la confiance du public accordée au service d'incendie et honorera cette confiance en aidant les membres à servir de bons intendants de leurs communautés.

Programmes:

- Répond à l'appel
- Prix
- Codes du bâtiment
- Grand Recensement canadien des incendies
- Équité Diversité et inclusion
- Chef exécutif des pompiers
- Prévention du cancer chez les pompiers
- Prévention des incendies / Préparation aux situations d'urgence
- Santé mentale
- Aéronef télépilote

Comités :

- Répond à l'appel
- Codes du bâtiment
- Prévention du cancer
- Adaptation climatique
- Marchandises dangereuses
- Données
- Équité, diversité, inclusion, leadership et éthique
- Chef exécutif des pompiers
- Prévention d'incendies
- Gouvernance dans le secteur incendie
- Les facteurs humains
- Interopérabilité
- Le développement du leadership
- Santé mentale
- Systèmes aériens télépilotes et drones
- Science et technologie



ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS POMPIERS

Programme de chef exécutif des pompiers



Le chef exécutif des pompiers (ECFO) est une désignation professionnelle qui reconnaît la conduite professionnelle, la formation, l'éducation et les compétences dans un certain nombre de compétences requises en tant que chef de file des services d'incendie d'aujourd'hui.

Le cœur du programme se compose d'un certain nombre de compétences dans sept thèmes importants liés à la gestion au sein du service d'incendie. Les thèmes sont :

- Direction
- Ressources humaines
- Gouvernance
- Le sens des affaires
- Finance
- Prévention d'incendies
- Technique d'incendie

Le programme ECFO comprend une exigence d'entretien annuel, dans le but de s'assurer qu'un ECFO contribue au service d'incendie et se tient au courant des changements au sein de l'industrie.

Veillez noter que vous devez occuper un poste de chef des pompiers pour détenir la désignation ECFO.

Si vous êtes un dirigeant d'entreprise intéressé par une voie vers le poste de chef de la direction, jetez un coup d'œil au programme ECFO Aspire.

Tous les pompiers en chef sont encouragés à postuler pour la désignation ECFO !

Avantages du programme :

- Crédibilité
- Renforcer la confiance dans les compétences
- Aide à faire progresser la norme de pratique
- Reconnaît la qualité et le professionnalisme
- S'assure que la nature bénévole du rôle ne compromet pas la qualité de la prise de décision
- Développement de carrière
- Fait progresser la communauté des pompiers

Coût du programme :

- Doit être membre actuel du CAFC
 - Membre individuel (votant) : 305 \$ annuellement
 - Dirigeant de la société (affilié, sans droit de vote) : 160 \$ par an
- Frais d'initiation uniques de 200 \$ pour créer votre compte ECFO

Des questions?

Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide, veuillez contacter :

- Anabel Therrien (CAFC) à atherrien@cafc.ca
- Chef des pompiers Michael Boyle (Kennebecasis Valley) à mboyle@kvfire.ca
- Chef des pompiers Justin McGuiqan (North York) à justinmoguiqan@gmail.com



ECFO Program



CAFC Red Book